

Expérimentation d'une formation qualifiante : charpentier.e de bois vert "de l'arbre à l'ouvrage"

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Être capable de réaliser des ouvrages de charpente ancienne ou neuve en respectant le fil du bois et en offrant la possibilité du choix des arbres en forêt pour une gestion vertueuse des ressources sylvicoles.

- Être capable de choisir, prélever et préparer les arbres adaptés au projet de construction, dans le respect de la forêt.
- Être capable d'appliquer les techniques et méthodes de charpente de bois vert ou rond
- Être capable de réaliser le montage et le levage d'un ouvrage de charpente en bois vert ou rond.

PUBLIC CONCERNÉ

Salariés, demandeurs d'emploi, artisans, professionnels du bâtiment, personnes en reconversion professionnelle.

PRÉ-REQUIS POUR L'ENTRÉE EN FORMATION

Expérience du chantier souhaitée : salariat et/ou chantier participatif avec Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel.

Projet professionnel construit et réalisable.

Aptitudes pour la pratique professionnelle des métiers du bâtiment.

Maîtrise de la langue française, Maîtrise du système métrique de base et de la proportionnalité.

Pas de contre-indication médicale à l'exercice du travail sur chantier du bâtiment.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Groupe de 12 personnes maximum.

Mise en pratique sur des chantiers d'application et la plateforme technique, étude de cas concrets.

Alternance centre/entreprise : 3 périodes de stages en entreprise d'une durée de 3 semaines chacune.

Apports théoriques en salle, visites de sites.

LIEUX

Plateforme pédagogique de Cras et Saint-Appolinard en Isère (38)

Modalités pratiques

Parking et salle de restauration hors sac à disposition. Possibilité d'hébergement nous contacter.

Accès aux personnes en situation de handicap

Pour connaître les modalités d'accessibilité à la formation, nous contacter.

Indicateurs de résultats de nos autres formations qualifiantes : 95% des stagiaires se déclarent satisfaits des formations longues à Aplomb.

Taux réussite aux examens : entre 95% et 100%.

Taux insertion professionnelle : entre 80% à 95% à 6 mois.

Les entreprises d'accueil de nos stagiaires font appel à Aplomb pour la formation de leurs salariés.



DATES

Du 2 décembre 2024 au 18 juillet 2025.

DURÉE

Centre : 732 heures.

Entreprise : 301 heures.

Totale : 1033 heures sur 8 mois, durée maximale.

Les parcours sont adaptables.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dossier de compétences.

Contrôle continu examen oral avec un jury de professionnels.

VALIDATION/CERTIFICATION

Attestation de compétence. Dépôt du titre de niveau 3 (Niveau CAP) prévu en 2024-2025. Certification rétro-active après inscription au RNCP.

Possibilité de valider les blocs de compétences séparément. Passerelles possibles avec tous les métiers de la construction bois et de la sylviculture. Sous réserve d'acceptation.

SUITE DE PARCOURS

Il existe plusieurs formations certifiantes dans les métiers du bois et de la sylviculture, répertoriées au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) sur le site de France compétence : www.francecompetences.fr

COÛT DE LA FORMATION

Sur devis. Possibilité de prise en charge par des financeurs publics ou mutualisés ou privés. Attention aux délais d'instruction des demandes : nous contacter.

PROGRAMME DE LA FORMATION

3 blocs de compétences :

1 - De la forêt au chantier d'équarrissage.

Être capable de choisir, prélever et préparer un arbre en forêt dans le respect de la construction durable et de l'environnement.

Pour cela être capable d'expliquer et d'appliquer les différentes méthodes de sylviculture respectueuses de la ressource bois. Être capable de sélectionner, préparer un arbre sur pied et d'employer les techniques traditionnelles et modernes d'abattage. Être capable d'équarrir une grume en préservant l'intégrité physique de l'arbre. Être capable de choisir et d'entretenir les outils nécessaires à ces opérations. Être capable de travailler en sécurité avec les bonnes postures.



2- De la pièce équarrie à l'ouvrage.

Être capable d'appliquer les techniques et méthodes de charpente de bois vert et rond.

Pour cela être capable d'effectuer des tracés de charpente, d'effectuer la mise en ligne sur la surface d'épure, de réaliser le piquage du bois et d'assembler l'ouvrage en bois vert ou rond.

3 - Montage et levage de l'ouvrage.

Être capable de réaliser le montage et le levage d'un ouvrage de charpente en bois vert ou rond.

Pour cela être capable de préparer son chantier, manoeuvrer des pièces longues dans l'espace (attache, pratique, méthodologie et soin des postures). Être capable d'appliquer sur chantier les différents procédés de levages anciens, à la chèvre, à la perche, au mât... Être capable d'appliquer les méthodes de mouflage permettant la démultiplication des charges et le levage manuel.

SST : Formation Sauveteur Secouriste du travail :
certification à valider avant de passer l'examen final.

Habilitation échafaudage de pied :

Montage, réception, utilisation et vérification (2 jours).
Modalités d'évaluation en cours de formation, validation en fin de module.

Type d'emplois accessibles :

- Ouvrier.e charpentier.e du bois,
- Ouvrier.e constructeur/trice bois
- Ouvrier sylvicole, "jardinier de la forêt"

Secteurs d'activité :

Secteur du bâtiment gros œuvre construction bois et métier de la sylviculture. En particulier les entreprises s'impliquant dans la transition écologique.
Artisan, TPE, PME, création d'entreprise et salariat auprès des particuliers (TOB) en éco-construction.

Démarche d'inscription : envoi d'un dossier de candidature (téléchargeable sur notre site internet) accompagné d'un CV et d'une lettre de motivation. Information collective. Tests de positionnement théorique et pratique suivi d'un entretien pour vérifier les prérequis et votre projet (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel si besoin, prescrite par Pôle emploi ou la Mission locale ou un CPE), pour élaborer une proposition de parcours. Un retour écrit vous sera fait suite à l'entretien. Recherche d'entreprises d'accueil pour les périodes d'application en milieu professionnel.

Inscriptions : Marie Gillet - gillet@aplomb38.org - 06 71 46 15 71.